



COMMUNE  
D'AUREL  
VAUCLUSE

**PROCES VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU Mardi 26 Janvier 2021  
HUIS CLOS  
VALANT COMPTE RENDU**

Date de la Convocation :	20/01/2021
Début de Séance :	16 H 30
Fin de Séance :	18 H 45
Présents :	Mr Francis JOUVE, Maire Mr Jean-Noël LEUCK, 2 <sup>ème</sup> Adjoint, Mr Jean-Jacques RAPINAT, 3 <sup>ème</sup> Adjoint Mr Ludovic MASSE Mr Yoann CONSTANTIN Mme Mireille DELMAS-BELLON Mme Claire PONS Mr Claude GAUDIN Mme Flore PONS-HONDE Mr Jean-Louis MIGNOT
Absents excusés :	-
Absents :	-
Pouvoirs :	Mr Cyril FALQUES Pouvoir à Mr Francis JOUVE
Secrétaire de Séance :	Mr Jean-Noël LEUCK
Conseillers en exercice :	11
Conseillers Présents :	10
Conseillers Votants :	11

**ORDRE DU JOUR**

1 Approbation des comptes rendus de séances des 1 <sup>er</sup> et 19 décembre 2020
2 Loyers Communaux 2021
3 Prise en charge des dépenses d'Investissements avant le vote du Budget 2021
4 Continuité de versement d'un loyer à la gérante du Point I
5 Amélioration d'un immeuble communal –Phase 2
6 Travaux de rénovation Toiture Mairie
7 Demande de participation financière par Mr Nicolas Ughetto pour la réalisation et l'édition d'un livre
8 Projet d'acquisition de Tables afin de compléter l'aménagement des nouvelles réunions dans le foyer rural
9 Présentation du devis pour deux abris container
10 Questions Diverses
*Prise de connaissance de divers courriers
*Création d'une commission d'information

Téléphone 04.90.64.00.76

Fax 04.90.64.02.74

e-Mail : [aurel.mairie@orange.fr](mailto:aurel.mairie@orange.fr)

Site: [www.mairie-aurel.fr](http://www.mairie-aurel.fr)



COMMUNE  
D'AUREL  
VAUCLUSE

Monsieur le Maire compte 10 membres présents, le quorum étant atteint, déclare la séance ouverte à 16 h 30.

Monsieur Jean-Noël LEUCK est désigné en qualité de secrétaire de séance.

---

## **1 Approbation des comptes rendus de séances des 1<sup>er</sup> et 19 décembre 2020**

---

Monsieur le Maire soumet les procès-verbaux des séances des 1<sup>er</sup> et 19 décembre 2020 à l'approbation des conseillers municipaux.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler avant adoption définitive.

Remarques :

\* Lister les remarques apportées par points précis de délibération,

\* Projet d'aménagement de l'aire de repos, pas eu de vote,

\* voir les remarques de Mme Claire PONS écrites. Fiche jointe par Mme Claire Pons transmise pour figurer avec le PV du 1/12/2020.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré

VOTE POUR : 10

POUVOIR : 1

APPROUVE les procès-verbaux des séances des 1<sup>er</sup> et 19 décembre 2020.

---

## **2 Loyers Communaux 2021**

---

Monsieur le Maire de la Commune d'Aurel rappelle à l'assemblée que la collectivité loue 6 appartements au sein de la Commune.

Les loyers sont réévalués chaque année en prenant comme référence l'indice de révisions des loyers

Cette révision varie selon les indices INSEE de l'I.R.L. (Indice de Référence des Loyers).

Compte tenu de la crise sanitaire de l'année 2020, Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter exceptionnellement en 2021 les loyers.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur les propositions ci-dessous :

Téléphone 04.90.64.00.76

Fax 04.90.64.02.74

e-Mail : [aurel.mairie@orange.fr](mailto:aurel.mairie@orange.fr)

Site: [www.mairie-aurel.fr](http://www.mairie-aurel.fr)



COMMUNE  
D'AUREL  
VAUCLUSE

Logement	Loyer Mensuel 2020	Loyer Mensuel 2021
N° 5 Chemin du Puits	271,00 €	271,00 €
N° 5 Rue de l'Ancienne Poste	201,00 €	201,00 €
N° 2 Rue du plan du Four	201,00 €	201,00 €
N° 2 Place de la Mairie	354,00 €	354,00 €
N° 3 Place de la Mairie	303,00 €	303,00 €
N° 12 Rue du Plan du Four	219,00 €	219,00 €

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé ci-dessus,  
Après en avoir délibéré,  
A L'UNANIMITE

**DECIDE** de ne pas augmenter les loyers des appartements et maisons exceptionnellement pour l'année 2021.

POUR : 11

CONTRE : 0

Abstention : 0

---

### **3 Prise en charge des dépenses d'Investissements avant le vote du Budget 2021**

---

Monsieur le Maire de la Commune d'Aurel rappelle :

-Préalablement au vote du budget primitif 2021, la Commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2020 ;

- les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités :  
« ... jusqu'à l'obtention du budget ou jusqu'au 31 mars ou jusqu'à la date mentionnée au premier alinéa de l'article L 4311-1-1 pour les régions, en l'absence d'adoption du budget avant la date , ou jusqu'au terme de la procédure par l'article L 4311-1-1 pour les régions l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette..... »

Monsieur le Maire précise donc :

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1<sup>er</sup> trimestre 2021, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil municipal peut, en vertu de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités

Téléphone 04.90.64.00.76

Fax 04.90.64.02.74

e-Mail : [aurel.mairie@orange.fr](mailto:aurel.mairie@orange.fr)

Site: [www.mairie-aurel.fr](http://www.mairie-aurel.fr)



COMMUNE  
D'AUREL  
VAUCLUSE

Territoriales, autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissements dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2021.

A savoir :

Montant budgétiser – dépenses d'Investissement 2020 : **313 374,05 €**

(Hors chapitre 16 « remboursement d'emprunt ») - 306 374,05 €

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil Municipal de faire application de cet article à hauteur de **76 593,51 € (<25% X 306 374,05 €)**

Les dépenses d'Investissements concernées sont les suivantes :

\*Chapitre **21** Compte 2151 Programme 75 « Travaux de Voirie »  
**20 000,00 €**

Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer,

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé ci-dessus,  
Après en avoir délibéré,  
**A L'UNANIMITE**

**DECIDE** d'accepter les propositions de Monsieur le Maire,  
**ACCEPTTE** l'autorisation de mandater les dépenses d'investissements 2020 dans la limite des crédits exposés ci-dessus si le cas échéant se présente, et ce, avant le Vote du budget primitif de 2021.

POUR : 11

CONTRE : 0

Abstention : 0

---

#### **4 Continuité de versement d'un loyer à la gérante du Point I**

---

En l'absence du 1<sup>er</sup> adjoint, le Président de séance rappelle à l'assemblée que depuis le 31 décembre 2018, l'agence postale communale a fermé ses portes.

Cependant, suite à la demande de certains administrés, le point I (Information) continuera jusqu'à la prise de fonction de la mise en service de nouveaux locaux actuellement en travaux.

L'activité s'exerçant dans le propre logement de la gérante, un versement de 152,45 € trimestriel est maintenu.

Téléphone 04.90.64.00.76

Fax 04.90.64.02.74

e-Mail : [aurel.mairie@orange.fr](mailto:aurel.mairie@orange.fr)

Site: [www.mairie-aurel.fr](http://www.mairie-aurel.fr)



COMMUNE  
D'AUREL  
VAUCLUSE

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé ci-dessus,  
Après en avoir délibéré,  
**A L'UNANIMITE AVEC 1 ABSTENTION**

**DECIDE** de continuer à verser un loyer à la gérante du point I jusqu'à la prise de fonction de la mise en service de nouveaux locaux actuellement en travaux.

**DIT** que les crédits nécessaires seront prévus au Budget Communal 2021.

POUR : 10

CONTRE : 0

Abstention : 1

---

### **5 Amélioration d'un immeuble communal – Phase 2**

---

Poursuite de la procédure avec Appel d'Offre.

POUR : 11

CONTRE : 0

Abstention : 0

---

### **6 Travaux de rénovation Toiture Mairie**

---

Lancement des travaux de la partie Mairie

POUR : 11

CONTRE : 0

Abstention : 0

---

### **7 Demande de participation financière par Mr Nicolas Hughetto pour la réalisation et l'édition d'un livre**

---

Sous réserve d'informations complémentaires de la subvention à apporter.

POUR : 10

CONTRE : 1

Abstention : 0

---

### **8 Projet d'acquisition de tables afin de compléter l'aménagement des nouvelles réunions dans le foyer rural**

---

POUR : 11

CONTRE : 0

Abstention : 0

Téléphone 04.90.64.00.76

Fax 04.90.64.02.74

e-Mail : [aurel.mairie@orange.fr](mailto:aurel.mairie@orange.fr)

Site: [www.mairie-aurel.fr](http://www.mairie-aurel.fr)



COMMUNE  
D'AUREL  
VAUCLUSE

---

## 9 Présentation du devis pour deux abris container

---

Pour le devis :

POUR : 11

CONTRE : 0

Abstention : 0

Approbation pour les deux abris-container en Fer.

Refaire la barrière en fer plein devant le banc de la cabine téléphonique

POUR : 11

CONTRE : 0

Abstention : 0

---

## 10 QUESTIONS DIVERSES

---

- \*Prise de connaissance de divers courriers
- \* Création d'une commission d'information
- \* Présentation de la nomination de la nouvelle Présidente du Parc Naturel régional du Mont Ventoux, Mme Jacqueline Bouyac.
- \*Présentation de la délibération du projet touristique
- \*Courrier de la SAFER – Fin des négociations – Vente annulée
- \*Courrier recommandé Mr Amisse/Mme Bourdeau – Faire un courrier réponse que la Commune a bien pris note.
- \*Commission d'information : Proposition de remanier le site Internet et un support papier trimestriel, création d'une page Facebook – Projets à l'étude.
- \*Discussion aide des commerces (Restaurant) Liste des personnes au-dessus de 70 ans et plus – Projet en cours de concertation.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune autre question ou remarque n'étant formulée, Monsieur le Maire déclare la séance levée à 18 h 45.

Fait à Aurel,

Le 1/02/2024

Le secrétaire de Séance,  
Mr Jean-Noël LEUCK

Le Maire,  
Mr Francis JOUVE

Téléphone 04.90.64.00.76

Fax 04.90.64.02.74

e-Mail : [aurel.mairie@orange.fr](mailto:aurel.mairie@orange.fr)

Site: [www.mairie-aurel.fr](http://www.mairie-aurel.fr)

